



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Direction régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi d'Occitanie
DIRECCTE OCCITANIE

Unité départementale de la Haute-Garonne

Objet : Mise en place du Conseil Social et Economique au sein des entreprises.

Madame, Monsieur,

La loi du 29/03/2018 a créé une nouvelle instance qui remplace les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
Le comité social et économique (CSE) devient donc l'unique institution représentative du personnel.
Sa mise en place, obligatoire, se fera progressivement pour être généralisée au 1er janvier 2020 dans l'ensemble des entreprises d'au moins onze salariés, dès lors que cet effectif a été atteint pendant douze mois consécutifs.

Il doit être mis en place obligatoirement dans toutes les entreprises d'au moins 11 salariés d'ici le 1er janvier 2020.

Pour tout renseignement complémentaire sur la mise en place du CSE, vous pouvez contacter les services d'inspection du travail de l'Unité départementale de la DIRECCTE.
Je vous informe que vous pouvez trouver la section d'inspection compétente pour votre entreprise en consultant l'annuaire de l'inspection du travail, sur le site de l'unité départementale de Haute-Garonne de la DIRECCTE OCCITANIE.

De même, les TPE/PME et en particulier les entreprises de moins de 50 salariés, ont la possibilité de saisir l'Observatoire du Dialogue Social de Haute-Garonne de toute difficulté dans le cadre de la mise en place du CSE au sein de leur entreprise. L'objectif de cet Observatoire est d'apporter son concours et son expertise juridique aux entreprises et ce, à titre consultatif.

Dans cette hypothèse, vous pouvez saisir l'ODS en utilisant le document joint, à l'adresse mail suivante : oc-ud31.observatoire@directe.gouv.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétariat de l'ODS
Jean-Marc ROYER

La Présidente de l'ODS
Marie-Laure QUARANTA

Le Vice-président de l'ODS
Patrick CARON